MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

Présentation des 3 cas à étudier

60 boulevard du Général Martial Valin
CS 21623 - 75509 PARIS Cedex 15

Cas 1

Cérémonie nationale se déroulant dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides présidée par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, un jeudi 16 octobre à 15 heures

La prestation attendue est à exécuter dans le 8ème arrondissement de Paris, dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides.

Cérémonie pouvant accueillir environ 300 invités.

Sonorisation

- Mise en place et retrait du matériel nécessaire à la sonorisation de la cour d'honneur, dont les discours et remise de décorations ;
- Mise en place et retrait du matériel nécessaire pour la sonorisation du commandant des troupes, de la musique militaire et du Chœur de l'Armée Française (en formation réduite, 20 personnes) ;
- Mise en place de moyens pour la captation des interventions par la presse, boîtiers et alimentation ;
- Mise en place et retrait d'un pupitre avec possibilité d'installer un bandeau et permettant une sonorisation pour l'orateur ;
- Mise en place et retrait du matériel nécessaire pour une prise de parole par le maître de cérémonie.

Régie

- Mise en place et démontage d'une régie, comprenant le câblage et les consommables nécessaires.

Groupe électrogène

- Mise en place et repliement d'un groupe électrogène prévu pour la sonorisation du site, l'alimentation de l'écran, ainsi qu'une armoire d'inversion automatique en cas de panne.

Vidéo diffusion

- Mise en place et retrait d'un écran sur remorque afin de permettre à l'ensemble des invités d'assister à l'événement.

Eclairage

- Pose et dépose de l'éclairage du pupitre et de l'orateur.

Besoins électriques pour l'ECPAD

- 1 x 63TRI pour le car régie ;
- 1 x 32TRI pour le car satellite ;
- 1 x 16A au niveau de la régie son pour nos équipements audiovisuels.

NB : - Il est demandé de préciser en détail et de distinguer d'une part les personnels qui assureront le montage des installations et d'autre part ceux qui seront présents pour la production de la cérémonie.

- **Le contrôle technique des installations aura lieu la veille de la cérémonie à 17 heures.**

Cas 2

Cérémonie se déroulant sur l'esplanade du Quai Jacques Chirac, située entre l'avenue de la Bourdonnais et le pont d'Iéna, Paris 7e, dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie présidée par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants un dimanche 05 décembre à 11 heures

La prestation attendue est à exécuter à Paris 7e, devant le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Cérémonie pouvant accueillir environ 200 invités.

Sonorisation

- Mise en place et retrait du matériel nécessaire à la sonorisation du site pour le discours de la ministre ;
- Mise en place et retrait du matériel nécessaire pour la sonorisation du commandant des troupes et de la musique militaire ;
- Mise en place de moyens pour la captation des interventions par la presse, boîtiers et alimentation ;
- Mise en place et retrait d'un pupitre avec possibilité d'installer un bandeau et permettant une sonorisation pour l'orateur ;
- Mise en place et retrait du matériel nécessaire pour une prise de parole par le maître de cérémonie.

Régie

- Mise en place et démontage d'une régie, comprenant le câblage et les consommables nécessaires.

Groupe électrogène

- Mise en place et repliement d'un groupe électrogène prévu pour la sonorisation du site, ainsi qu'une armoire d'inversion automatique en cas de panne.

Eclairage

- Pose et dépose de l'éclairage du pupitre et de l'orateur.

Besoins électriques pour l'ECPAD

- 1 x 16A au niveau de la régie son pour la captation du discours

NB : - Il est demandé de préciser en détail et de distinguer d'une part les personnels qui assureront le montage des installations et d'autre part ceux qui seront présents pour la production de la cérémonie.

- **Le contrôle technique des installations aura lieu la veille de la cérémonie à 17 heures.**

Cas 3

Cérémonie d'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulant place Charles-de-Gaulle, dans le 8ème arrondissement de Paris, présidée par le Président de la République, un mardi 8 mai à 11 heures

La prestation attendue est à exécuter place Charles-de-Gaulle, située dans le 8e arrondissement de Paris.

Cérémonie pouvant accueillir 1 500 personnes.

Sonorisation du site

- Diffusion invités, VIP : pose et dépose d'une sonorisation comprenant un système HF longue portée, ainsi que le câblage et les consommables nécessaires, afin de sonoriser l'ensemble de la place Charles-de-Gaulle (3 musoirs occupés, esplanade de l'Arc de Triomphe, site pouvant accueillir 1 500 personnes) ;
- Prise de son pour le commandant des troupes et le commentateur ;
- Prise de son pour l'orateur, troupes, musique militaire : pose et dépose de la sonorisation du pupitre de l'orateur, du commandant des troupes et de la musique militaire. Un micro-cravate ainsi qu'un micro perche doivent également être fournis ;
- Mise en place de boîtiers presse au niveau de la tribune presse Musoir Champs-Elysées/Marceau, pour environ 50 journalistes ;
- Mise en place d'un micro avec retour, seulement pour la tribune située sur le musoir Friedland/Hoche, pour une éventuelle intervention au niveau de la tribune scolaire ;
- Sonorisation et installation du pupitre pour le Président de la République.

Sonorisation du Chœur de l'Armée Française

- Pose et dépose de la sonorisation du Chœur de l'Armée française, (en formation complète, 40 personnes).

Groupes électrogènes

- Mise en place et repliement d'un groupe électrogène prévu pour la sonorisation du site, l'alimentation de deux écrans plein jour, ainsi qu'une armoire d'inversion automatique en cas de panne, prévoir le câblage nécessaire à la mise en place du groupe électrogène sur le musoir situé avenue de la Grande Armée/avenue Carnot.

Régie

- Mise en place et démontage d'une régie, comprenant le câblage et les consommables nécessaires. Cette régie devra être installée dans la tente régie de 8 m x 6 m avec une cloison amovible à l'intérieur séparant la tente en deux, mise en place par le prestataire en charge de l'aménagement du site.

Vidéo diffusion

- Montage et démontage de deux écrans, sur structure fixe ou modulaire, ou mobile (sur remorque) destinés aux invités des trois (3) tribunes.

Eclairage

- Mise en place et repliement du matériel d'éclairage avec projecteurs, ainsi que le câblage et les consommables nécessaires pour le terre-plein central de l'Arc de Triomphe.
- Mise en place de l'éclairage utile pour le podium de l'orateur.

NB : - Il est demandé de préciser en détail d'une part les personnels qui assureront le montage des installations et d'autre part ceux qui seront présents pour la production de la cérémonie.

- **Le contrôle technique des installations aura lieu la veille de la cérémonie à 17 heures.**